



20 novembre 2023

## Israël : la peine de mort fait un retour controversé à l'agenda législatif dans le sillage du massacre du 7 octobre

*Ce lundi 20 novembre, une commission parlementaire débattait d'un projet de loi sur la peine capitale, remis sur le devant de la scène par l'extrême droite. Interpellé par des familles d'otages retenus à Gaza et des organisations de défense des droits de l'homme, le gouvernement a annoncé qu'il n'apporterait pas immédiatement son soutien à la loi.*

par Nicolas **Rouger**, correspondant à Tel-Aviv

La Commission parlementaire israélienne sur la sécurité nationale s'est réunie ce lundi 20 novembre pour débattre du retour controversé d'une loi autorisant la peine de mort pour actes de terrorisme. Pourrait écoper de la peine capitale « *quiconque, intentionnellement ou par indifférence, cause la mort d'un citoyen israélien dans le but de nuire à l'État d'Israël, et la résurgence du peuple juif sur sa terre ancestrale* ».

Ce texte, proposé par la parlementaire suprémaciste juive Limor Son Har-Melech, faisait partie des accords de coalition passés entre son parti, Otzma Yehudit (Force juive), et le Likoud de Benyamin Nétanyahou en décembre 2022. En mars, elle avait passé un vote préliminaire à la Knesset, avant d'être mise au placard dans le tumulte autour de la réforme judiciaire. Ce lundi, le ministre de la Sécurité nationale, l'incendiaire Itamar Ben-Gvir, a cru le moment opportun, alors que la population israélienne voit encore rouge après les massacres du 7 octobre, pour la remettre à l'agenda législatif.

Les réunions des commissions tournent souvent à la foire d'empoigne, surtout quand l'extrême droite est présente. Celle de ce lundi fera date. Car les organisations de défense des droits de l'homme, qui depuis le début de l'année ont collectivement pris une position ferme contre ladite loi, avaient cédé leurs places à la table des débats à plusieurs membres des familles d'otages retenus à Gaza. « *L'argument des familles, selon lesquelles l'imposition de la peine de mort aujourd'hui pourrait mettre leurs proches captifs à Gaza en danger, porte plus loin* », explique la directrice du Comité public contre la torture en Israël, Tal Steiner.

### « Vous faites de la communication au lieu de vous concentrer sur le sort des otages »

Difficile, de fait, pour les parlementaires de couper la parole aux membres des familles d'otages, tee-shirts noirs barrés d'un « *Bring them home* » (« ramenez-les à la maison » ) en lettres majuscules rouges et photos de leurs proches à la main. Certains ont tout de même essayé. Le député Almog Cohen, boule de nerfs corpulente, a tapé du poing sur la table, leur intimant qu'ils n'avaient pas « *le monopole de la douleur* ». Son collègue Zvika Fogel, président de la commission, a posément essayé de leur expliquer qu'ils étaient « *utilisés par le Hamas* ».

La peine de mort est populaire chez les Israéliens de droite dure, fin logique de l'argument qui veut que les Arabes ne comprennent que la force. Mais « *ce n'est pas le moment de parler de la peine de mort pour quelqu'un qui n'a pas peur de la mort* », a rétorqué Gil Dickmann, dont la cousine Carmel Gat est retenue dans Gaza. « *Vous dansez sur le sang des otages, sur notre sang. Vous faites de la communication au lieu de vous concentrer sur le sort des otages* » a crié le jeune homme, les larmes aux yeux, avant de quitter la salle. Plus tard, [il fustigera sur Twitter Itamar Ben-Gvir](#) qui l'avait enlacé : « *Bas les pattes. [...] Je t'ai demandé de ne pas mettre nos proches en danger.* »

L'argument a fait mouche : à l'issue de la réunion, le gouvernement a annoncé qu'il n'apporterait pas immédiatement son soutien à la loi. Cela devrait stopper sa progression dans l'appareil législatif, bien que, selon la presse israélienne, des députés de l'opposition auraient aussi décidé de la soutenir. « *Les factions d'extrême droite profitent de ce moment difficile pour armer les civils, intensifier la répression des Palestiniens et limiter la liberté d'expression* », explique Tal Steiner. Aujourd'hui, on peut se retrouver en prison pour une phrase, une photo, un soutien implicite au Hamas. Cela concerne [les Palestiniens citoyens d'Israël](#) en particulier, dont des personnalités politiques, mais aussi quelques Israéliens juifs. Les

arrestations s'accompagnent souvent d'humiliations, tandis que, selon des règles d'urgence passées par le gouvernement, les détenus n'ont plus la possibilité de faire appel ou de contacter l'extérieur.

### **Les chancelleries occidentales restent muettes**

Itamar Ben-Gvir lui-même s'enorgueillit sur Twitter d'avoir rendu la torture par privation de sommeil légitime pour les prisonniers palestiniens, contrevenant très publiquement aux conventions internationales qu'Israël a signées. Mais les chancelleries occidentales restent muettes, embourbées dans leur soutien à l'État hébreu.

Le seul recours qui reste est la Cour suprême. Mais cet ultime acteur indépendant, icône de la contestation contre le gouvernement Nétanyahou jusqu'au 6 octobre, s'aligne lui aussi. « *Tous nos appels sont rejetés, presque immédiatement* », soupire Tal Steiner. « *Dans le milieu, tout le monde sait qu'en ce qui concerne les Palestiniens, la Cour suprême n'a jamais été un véritable contre-pouvoir*, précise la militante. *Dans les manifestations prodémocratie, on scandait bien "La Cour suprême est le bouclier de nos soldats."* » Tal Steiner se veut encore optimiste, car « *chaque crise est aussi un moment d'opportunité* ». Mais elle craint que le climat délétère ne laisse des traces indélébiles, même après la fin de la guerre.